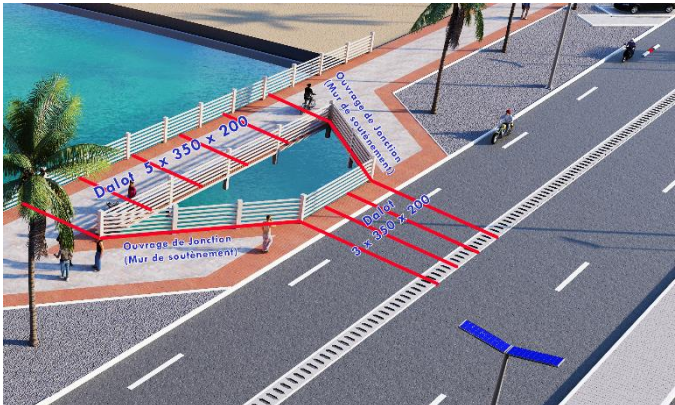


15	<u>Référence</u> : N° de PRIX 1.2.0.1.1 - Installation de chantier (Amenée et repli de matériel), SERIE 000 - INSTALLATION DE CHANTIER - FRAIS GENERAUX, bpu installation de chantier, BPU & MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1 <u>Question</u> : Veuillez préciser les travaux spécifiques à exécuter.	Les travaux sont bien précisés dans le CCTP, le DPGF et le BPU
16	<u>Référence</u> : N° de PRIX 8 - Provision pour déplacement de réseaux, SECTION 0 - PRELIMINAIRES, BPU_TERRA-VOIRIE-APD_TOGBIN, BPU & MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1 <u>Question</u> : Veuillez préciser la quantité spécifique des Provisions pour le déplacement de réseaux.	Les entreprises sont tenues à la suite de la visite de site d'identifier les réseaux présents sur le site et de prévoir la provision pour leur déplacement éventuel.
17	<u>Référence</u> : N° de PRIX 105 - Démolition et évacuation à la décharge de toutes les constructions sur l'emprise du projet, SECTION 1 - DEGAGEMENT DES EMPRISES, BPU_TERRA-VOIRIE-APD_TOGBIN, BPU & MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1 <u>Question</u> : Veuillez préciser la quantité exacte de la masse des travaux pour la démolition et l'évacuation à la décharge de toutes les constructions sur l'emprise du projet	Les entreprises sont tenues à la suite de la visite de site d'identifier les ouvrages et constructions présents sur le site et de prévoir la provision pour leur démolition éventuelle. Nous vous joignons néanmoins une image aérienne du site
18	<u>Référence</u> : N° de PRIX 208 - Protection par enrochement, des talus en contact avec le plan d'eau, SECTION 2 - TERRASSEMENTS GENERAUX, BPU_TERRA-VOIRIE-APD_TOGBIN, BPU & MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1 <u>Question</u> : L'unité de mesure de la masse des travaux pour les zones A et B de la Tranche 1 (T1 Zone A et Zone B) est la tonne, et celle de la Tranche 2 (T2) est le mètre carré. Veuillez préciser les unités de mesure respectives.	L'unité à conserver est la tonne
19	<u>Référence</u> : N° de PRIX 210 - plantation d'arbre, SECTION 2 - TERRASSEMENTS GENERAUX, MET_TERRA-VOIRIE-APD_TOGBIN, BPU & MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1	La réponse à cette question vous sera transmise sous peu.

	<u>Question :</u> Veuillez préciser l'espèce de teck et les tailles requises pour les plants (tecks et anacardiers).	
20	<u>Référence :</u> N° de PRIX 312 - Fourniture, transport et pose de pavé pour trottoir (ép: 8 cm), SECTION 3 - CHAUSSEES, MET_TERRA-VOIRIE-APD_TOGBIN, BPU & MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1 <u>Question :</u> Veuillez préciser si le revêtement en béton doit contenir du ferrailage. Si oui, veuillez préciser le pourcentage d'armature spécifique	Les pavés ne doivent pas à priori recevoir de ferrailage mais devront être fabriqués dans les règles de l'art pour obtenir une bonne résistance
21	<u>Référence :</u> N° de PRIX 102 - Deviation (maintien de l'écoulement), SECTION 100_DEGAGEMENT DES EMPRISES, MET_DRAINAGE EP-APD_TOGBIN, BPU & MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1 <u>Question :</u> Veuillez préciser le montant spécifique pour les provisions des travaux de maintien d'écoulement des eaux? D'après les explications fournies, le Maître d'œuvre à la charge de donner les instructions nécessaires à l'exécution des travaux.	La réponse à cette question vous sera transmise sous peu.
22	<u>Référence :</u> N° de PRIX 304c - bassin d'infiltration en béton armé, SECTION 300_OUVRAGES DE DRAINAGE, MET_DRAINAGE EP-APD_TOGBIN, BPU & MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1 <u>Question :</u> Veuillez apporter des précisions pour les plans détaillés des différents types de bassins d'infiltration	Se référer au plan « 23 - Détail TYPES DES BASSINS D'INFILTRATIONS-DU RESEAU -EP ».
23	<u>Référence :</u> N° 105 : Projet d'exécution / MET / LOT 2 : L'établissement du programme d'exécution des études d'exécution intégrant les durées respectives d'études de l'Entrepreneur, du contrôle externe, de visa de l'Ingénieur, de préparation, et d'exécution des travaux <u>Question :</u> Veuillez nous recommander une entreprise de contrôle externe qualifiée.	Notre rôle n'est pas de recommander des bureaux aux entreprises soumissionnaires

24	<u>Référence :</u> N° 200 - TRAVAUX PREPARATOIRES, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2 <u>Question :</u> Veuillez préciser les quantités spécifiques pour la masse des travaux.	Ces travaux sont estimés au forfait. Cf : MET, page N°7. L'entreprise doit pouvoir apprécier la nature des travaux après la visite de site. Elle est sensée maîtriser les prix qu'elle propose.
25	<u>Référence :</u> N° 300.2.1.3 - Enduit mono couche 10/14, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2 <u>Question :</u> Veuillez apporter des précisions au contenu des travaux à exécuter.	Spécifications de l'enduit mono couche. Il s'agit d'une imprégnation suivie systématiquement de mono gravillonnage de classe granulaire 10/14 (6/10 en option). Le dosage de granulat est de 11 à 13 litres par m² (le dosage pourra être ajusté après la réalisation d'une planche d'essai). Le liant est une émulsion cationique surstabilisée contenant 55% ou 60% de bitume résiduel. Son dosage est de 300 à 500 grammes de bitume résiduel. Il est ajusté après la planche d'essai. La mise en œuvre devra commencer par la préparation du support. Le répandage de granulat et du liant sera fait avec du matériel conforme aux normes y afférentes (NF P 98-709 et NF P 98-707). Le compactage se fait avec le compacteur pneumatique (éventuellement un cylindre à jantes lisses en "finition"). (Voir CCTP V4 actualisé)
26	<u>Référence :</u> N° 300.2.2.2 - Revêtement en Béton de ciment 0/20 classe 3 (BC3), CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2 <u>Question :</u> Veuillez préciser si le revêtement en béton doit contenir du ferrailage. Si oui, veuillez apporter des précisions sur le pourcentage d'armature spécifique.	Il s'agit des chaussées à dalle courte non armée et non goujonnée.
27	<u>Référence :</u> N° 300.3.1 - Rallongement de dalots 3 x 350 x 200 existants, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2 N° 300.3.2 - Réalisation de dalots 5x 350 x 200, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2 N° 300.3.3 - Réalisation de l'ouvrage de jonction, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2	Murs de soutènement ou ouvrages de jonction. Les murs de soutènement en BA sont prévus pour soutenir les remblais dans les zones où la cote projet est à une hauteur importante par rapport au TN. Cette hauteur peu variée de 70cm à 120cm ou plus. Les ouvrages de jonction sont prévus également en mur de soutènement pour le raccordement des dalots. Entre le dalot triple et les corps évidés sous la chaussée. (Zone1 entre P34-P35). Ils auront la hauteur du dalot. Leur

	<u>Question :</u> Veuillez apporter des précisions pour les plans détaillés du système de drainage.	épaisseur et le ferrailage nécessaire découlent des notes de calculs fournis par l'entrepreneur.  Ci-joint les plans des ouvrages
28	<u>Référence :</u> N°300.5.1 -Fourniture et pose y/c toutes suggestions de Lampadaires solaires double crosse, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2 N° 300.5.2 -Dépose soignée de lampadaire solaires du contre allée existante, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2 <u>Question :</u> Veuillez apporter des précisions sur les plans détaillés portant sur le contenu des travaux des Prix N° 300.5.1 et N° 300.3.5.2	De quels types de précisions avez-vous besoin au-delà de l'intitulé du poste ?
29	<u>Référence :</u> N° 400.3.3.2 - Mur de soutènement de hauteur variable (inf à 1,2m) en Béton Armé, BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2 <u>Question :</u> Veuillez apporter des précisions sur les dimensions spécifiques et pour les plans détaillés du mur de soutènement.	Murs de soutènement ou ouvrages de jonction. Les murs de soutènement en BA sont prévus pour soutenir les remblais dans les zones où la cote projet est à une hauteur importante par rapport au TN. Cette hauteur peu varier de 70cm à 120cm ou plus. Les ouvrages de jonction sont prévus également en mur de soutènement pour le raccordement des dalots. Entre le dalot triple et les corps évidés sous la chaussée. (Zone1 entre P34-P35). Ils auront la hauteur du dalot. Leur épaisseur et le ferrailage nécessaire découlent des notes de calculs fournis par l'entrepreneur.
30	<u>Référence :</u> N° 500.2.3.6 - Balise en béton peintes en couleur blanche et rouge (e=1,50m), BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2	Balise en béton peintes en couleur blanche et rouge (e=1,50m) Ces balises sont en BA de forme circulaire (balise de type J) peints en couleur pour délimiter la promenade du stationnement. Elles jouent le rôle de butée.

	<u>Question</u> : Veillez apporter des précisions sur les dimensions spécifiques et pour les plans détaillés des balises.	Le béton de qualité B30 servant à la fabrication de ces balises, et ses composants, sont soumis aux prescriptions des articles relatifs au mode d'exécution des bétons, y compris pour les contrôles. Il n'est pas prévu de réaliser d'essais systématiques de flexion ou de compression, toutefois le Représentant du Maître d'Œuvre peut décider d'effectuer de tels essais aux frais de l'Entrepreneur, s'il a des doutes sur la qualité de fabrication. Les balises préfabriquées ont une hauteur de 0.75 mètre au-dessus du terrain naturel après la pose, et de section 0.2x0.2m. L'Entrepreneur devra fournir tous les certificats authentifiant l'origine et la classe des peintures approvisionnées. Dans le cas où elle ne répondrait pas aux spécifications, elle serait refusée et les travaux déjà exécutés non rémunérés. Une variante en Inox peut être proposée et soumise à l'appréciation du Maître d'ouvrage (Potelet à tête bombée 100 % inox, finition brossée) Voir CCTP V4 actualisé
31	<u>Référence</u> : N° 500.3.7 - Regard de dimension 60x60; tous les 50m, BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2 <u>Question</u> : Veillez apporter des précisions sur les dimensions spécifiques et pour les plans détaillés des travaux à effectuer.	Ouvrages de tête, regards sur caniveaux et regard avaloirs. Les ouvrages de têtes des dalots, et tous ouvrages en béton pour l'assainissement, seront réalisés aux emplacements prévus au projet d'exécution. En outre, des regards sur caniveau seront implantés tous les 200 m maximum sur les caniveaux latéraux et en amont et aval des zones circulées (traversées de carrefours giratoires) avec une trappe de visite en grille de fonte ductile verrouillée et articulée suivant la norme NF EN124-1. Les regards avaloirs des section intérieure 60x60 de 20cm d'épaisseur en BA avec une grille en fonte verrouillée et articulée sont réalisés sous la chaussée au droit des caniveaux à tous les 12m50 de part et d'autre de la chaussée, pour recueillir les eaux venant de la chaussée et de les drainer dans les caniveaux.
32	<u>Référence</u> : N°300.6.7 - Barrière de limitation de hauteur, BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2 <u>Question</u> : Veillez apporter des précisions sur les dimensions spécifiques et pour les plans détaillés des travaux à effectuer.	Barrière de limitation pour véhicules légers courant la largeur de la chaussée et haute de 2,5m

33	<u>Référence :</u> N° 500.2.2.5 - Pavé de trottoir (Modèle à confirmer avec le Moe), BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2 <u>Question :</u> Veuillez apporter des précisions sur les dimensions spécifiques et pour les plans détaillés des travaux à effectuer.	Pavés autobloquants pour chaussées et trottoirs. Les pavés de type autobloquant sont des pavés en béton Q400. Les pavés seront des dalles en béton compact, à base rectangulaire de dimensions 20 cm x 25 cm et de 08 cm pour les trottoirs et 11 cm pour la chaussée et 13cm pour les parkings. Les pavés de trottoirs sont des pavés décoratifs d'embellissement de cadre de vie de forme rectangulaire ou en I de dimension 20cmx 25cm et 08 cm d'épaisseur dont le motif sera conforme aux dossiers des plans.
34	<u>Référence :</u> N°600.2.1.8-Pavé de trottoir, BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2 <u>Question :</u> Veuillez apporter des précisions sur les dimensions spécifiques et pour les plans détaillés des travaux à effectuer.	Pavés autobloquants pour chaussées et trottoirs. Les pavés de type autobloquant sont des pavés en béton Q400. Les pavés seront des dalles en béton compact, à base rectangulaire de dimensions 20 cm x 25 cm et de 08 cm pour les trottoirs et 11 cm pour la chaussée et 13cm pour les parkings. Les pavés de trottoirs sont des pavés décoratifs d'embellissement de cadre de vie de forme rectangulaire ou en I de dimension 20cmx 25cm et 08 cm d'épaisseur dont le motif sera conforme aux dossiers des plans.
35	<u>Référence :</u> N° 600.3.4 - Abaissement du caniveau marquant le début du contre allée existante, BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2 <u>Question :</u> Veuillez apporter des précisions pour les plans détaillés et les quantités spécifiques de la masse des travaux à effectuer.	Cf : MET
36	Veuillez apporter des recommandations de la marque pour les lampadaires répondant aux exigences du CCTP	Proposer des lampadaires qui respectent les spécifications. Le choix de la marque est laissé à la discrétion de l'entreprise
37	Le DPGF du lot 1 comporte 3 tranches. Pouvez-vous confirmer que toutes ces tranches sont : a. Des tranches fermes, b. Pourront être réalisés simultanément ou selon le phasage proposé par l'Entreprise ?	Les travaux pour l'ensemble des 3 tranches sont prévues pour l'instant être exécutés simultanément
38	Etant donné le grand besoin en matériaux de remblais, environ 600 000m3 sur le lot 1 et 160 000 m3 sur le lot 2, la maîtrise d'ouvrage met-elle à disposition des sources de matériaux ou des emprunts pour l'exécution du projet ?	A TITRE INDICATIF DISTANCE APPROXIMATIVE DE TRANSPORT DES MATERIAUX (Référence : Etoile rouge, Cotonou)

		DESIGNATION	LOCALITE	INSTALLATION	DISTANCE (Km)
		Carrière de roche massive	SETTO		170
		Carrière de roche massive	DAN	ADEOTI	150
		Carrière de roche massive	DAN	COLAS	150
		Carrière de sable lagunaire	ADJOHOUN	SERM	70
		Carrière de sable alluvionnaire	DJEREGBE		30
		Carrière de sable lagunaire	DEKOUNGBE	UNIVERSEL	15
		Emprunt de sable silteux	TOHOUE		35
		Emprunt de sable silteux	AHOUCO NDJI		36
		Emprunt de graveleux latéritique	ODOMET A (KETOU)		131.3
		Emprunt de graveleux latéritique	MASSI (ZOU)		101
		CIMENTERIE 1	KETOU		123
		CIMENTERIE 2	PLAKODJI	NOCIBE	5
		CIMENTERIE 3	SEKANDJI	CIMBENIN	12
		CIMENTERIE 4	ONIGBOL O	CIMBENIN	121
39	Le raccordement du lotissement pour le réseau AEP est prévu en Ø250mm sur un linéaire de plus de 7km. Pouvez-vous nous donner les plans pour ce réseau et nous préciser le point de raccordement ?	La réponse à cette question vous sera transmise sous peu.			
40	Pouvez-vous nous mettre à disposition les plans de l'amenée de l'électricité HT ? Merci d'en préciser le point de raccordement ?	La réponse à cette question vous sera transmise sous peu.			
41	Pouvez-vous nous mettre à disposition les plans de l'amenée de la fibre optique ? Merci d'en préciser le point de raccordement ?	La réponse à cette question vous sera transmise sous peu.			
42	Le délai accordé pour la réalisation des travaux ne nous semble pas en accord avec l'étendue des prestations à réaliser sur le lot 1. Pouvez-vous étendre le délai d'exécution accordé sur ce lot ?	La réponse à cette question vous sera transmise sous peu.			

43	Pouvez-vous confirmer qu'il n'est pas prévu de travaux de bâtiments en concomitance des travaux de VRD sur les lots 1 et 2 ?	Le lots bâtiment n'est pas compris dans le lot 2 hormis les bâtiments techniques liés aux réseaux																																																
44	Etant donné que les 2 lots ont des Maitrises d'œuvre distinctes, pouvez-vous nous préciser comment va s'opérer la coordination des travaux entre les lots ?	Les deux maitrises d'œuvres travaillent sous la coordination de la SImAU																																																
45	Etant donné que le lot 2 ne comporte pas de travaux de réseaux AEP, ni d'Electricité ni de Fibre optique, pouvez-vous confirmer que dans <u>les critères de qualification (3.2.a Expérience spécifique de construction)</u> , les expériences requises concernant l'électricité, l'AEP et les réseaux Télécom ne s'appliquent qu'aux candidats du lot 1 ?	Vu la similarité des travaux à faire, les expériences sont les mêmes Consulter addendum N°1																																																
46	Pouvez-vous nous mettre à disposition les plans du lot 2 en version DWG ? Merci de nous mettre à disposition le levé topographique des zones couvertes par le projet ?	Consulter addendum 1																																																
47	Pouvez-vous nous mettre à disposition les polygonales pour les lots 1 et 2 ? Ou à défaut les stations topographiques IGN utilisées pour le projet ?	TABLEAU 8 : LISTING POLYGONAL <table><tr><th colspan="4">LISTING POLYGONAL</th></tr><tr><th>POINTS</th><th>EST (X)</th><th>NORD (Y)</th><th>ALTITUDE (Z)</th></tr><tr><td>IGN201</td><td>430517.782</td><td>702113.838</td><td>5.207</td></tr><tr><td>SARA1</td><td>431426.480</td><td>701907.280</td><td>4.373</td></tr><tr><td>SARA2</td><td>431029.452</td><td>701757.830</td><td>4.135</td></tr><tr><td>SARA3</td><td>430638.360</td><td>701776.174</td><td>3.841</td></tr><tr><td>SARA4</td><td>430248.194</td><td>701806.931</td><td>4.124</td></tr><tr><td>SARA5</td><td>429832.702</td><td>701847.153</td><td>4.192</td></tr><tr><td>SARA6</td><td>429450.860</td><td>701900.308</td><td>4.550</td></tr><tr><td>SARA7</td><td>429062.287</td><td>701960.791</td><td>5.109</td></tr><tr><td>SARA8</td><td>428658.469</td><td>701996.012</td><td>4.875</td></tr><tr><td>SARA9</td><td>428278.114</td><td>702009.759</td><td>4.610</td></tr></table> Cf ; Le rapport topographique page N°14/26	LISTING POLYGONAL				POINTS	EST (X)	NORD (Y)	ALTITUDE (Z)	IGN201	430517.782	702113.838	5.207	SARA1	431426.480	701907.280	4.373	SARA2	431029.452	701757.830	4.135	SARA3	430638.360	701776.174	3.841	SARA4	430248.194	701806.931	4.124	SARA5	429832.702	701847.153	4.192	SARA6	429450.860	701900.308	4.550	SARA7	429062.287	701960.791	5.109	SARA8	428658.469	701996.012	4.875	SARA9	428278.114	702009.759	4.610
LISTING POLYGONAL																																																		
POINTS	EST (X)	NORD (Y)	ALTITUDE (Z)																																															
IGN201	430517.782	702113.838	5.207																																															
SARA1	431426.480	701907.280	4.373																																															
SARA2	431029.452	701757.830	4.135																																															
SARA3	430638.360	701776.174	3.841																																															
SARA4	430248.194	701806.931	4.124																																															
SARA5	429832.702	701847.153	4.192																																															
SARA6	429450.860	701900.308	4.550																																															
SARA7	429062.287	701960.791	5.109																																															
SARA8	428658.469	701996.012	4.875																																															
SARA9	428278.114	702009.759	4.610																																															
48	Lot 01 : DQE TERRA VOIRIE Prix 411 : Fournitures et pose de bordures Nous ne disposons pas de plans techniques pour le chiffrage des types de bordures A2. Prix 312 : Fourniture, transport et mise en œuvre de béton désactivé pour trottoir (ép: 8 cm) / Fourniture, transport et pose de pavé pour trottoir (ép: 8 cm) Nous remarquons que le même numéro a été proposé pour deux prix différents. Cela est -il fait à dessein ? Prix 603 : Fourniture, transport et pose de panneaux de signalisation Nous ne disposons pas de plans techniques sur les socles (dimensions, Plans de ferrailage, de coffrage...)	La réponse à cette question vous sera transmise sous peu.																																																

	Prix 801 : Constructions niches Nous n'avons pas de plans illustratifs des niches à réaliser (coffrage, ferrailage...)	
49	Lot 01 : DQE DRAINAGE EP Prix 301 : Fourniture et pose de caniveau cadre - Nous ne disposons pas de plans techniques pour les caniveaux cadres prévus, toutes sections confondues. Les caniveaux étant cadres, nous concluons que c'est bien cela qui justifie l'absence de prix pour dallettes de caniveaux. Merci de nous le confirmer - Nous remarquons la répétition de numéros identiques pour différents prix de sections distinctes, (301c ; 301d ; 301e ; ...). Prix 302: Regards avaloirs Nous ne disposons pas de plans techniques pour les regards prévus, toutes sections confondues. Aussi le prix relatif aux regards avaloirs n'apparaît pas sauf erreur de notre part. Prix 304: Aménagement de l'exutoire - Nous ne disposons d'aucun plan technique pour les ouvrages de raccordement prévus, les ouvrages de rejets ... Nous n'avons pas les plans de ferrailages pour les bassins d'infiltration en BA ...	La réponse à cette question vous sera transmise sous peu.
50	Lot 01 : DQE AEP Prix 4-2: Borne de repérage - Balises Nous ne disposons pas de plans techniques afférents aux balises et bornes de repérages. Prix 4-3: Confection de regard Nous ne disposons pas de plans techniques illustratifs à exploiter pour la réalisation des regards.	La réponse à cette question vous sera transmise sous peu.
51	Lot 01 : DQE ELECTRICITE HTA Prix 4-2 : Borne de repérage – Balises Nous ne disposons pas de plans techniques afférents aux balises et bornes de repérages. Prix 4-3 : Confection de regard Nous ne disposons pas de plans techniques illustratifs à exploiter pour la réalisation des regards.	La réponse à cette question vous sera transmise sous peu.
52	Lot 01 : DQE TELECOM FTTH Prix 3.1: Travaux génie civil -3.1.1.5: Construction de chambre	La réponse à cette question vous sera transmise sous peu.

	Aucune note explicative, ni plans types n'a été fourni pour la construction des chambres types L2T; L3T; L5T																									
53	Lot 01 : TRANCHE 1 - TRANCHE 2 Prix 208: Protection par enrochement, des talus en contact avec le plan d'eau Nous remarquons pour le même prix, que l'unité n'est pas la même sur la tranche 1 et sur la tranche 2.	La réponse à cette question vous sera transmise sous peu.																								
54	Lot 02 : DQE AMENAGEMENTS PAYSAGERS Prix 300-1-1: DECAPAGE ET AMENAGEMENT DE LA PLATEFORME L'unité correspondant à ce prix dans le DQE est le m3 mais dans le MET il est écrit que ce prix est rémunéré au mètre carré (m2), quelle est l'unité à retenir? Cette remarque est la même pour le prix 300.2.2.2 Revêtement en Béton de ciment 0/20 classe 3 (BC3). Prix 300-3: ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE - Le CCTP ne nous donne pas suffisamment d'informations relatives à la formulation des bétons de ciment BC2, BC3, BC5; - Nous ne disposons pas de plans techniques pour les dalots 3 x 350 x 200 et 5 x 350 x 200, les bassins 10 x 10 x 1,30 et 53 x 180 x 2,5 de même que pour les regards. - Nous ne disposons d'aucune spécifications particulières (dimensions et types de matériaux) par rapport aux bancs publics ... - Nous ne disposons d'aucune spécifications particulières (dimensions et types de matériaux) par rapport aux cabines de contrôle des parkings ...	- L'unité à prendre en compte est le mètre cube (m³) Ciment pour béton de chaussée Le ciment doit être conforme à la norme NF P 15-301. Pour l'exécution des chaussées béton, le ciment doit présenter les caractéristiques définies ainsi : - Le temps de prise doit être supérieur à 3 h à 20°C et à 2 h à 30°C (norme NF EN 196-3) ; - Le retrait maximal doit être inférieur à 800µ/m (norme NF P 15-433), la fabrication du mortier normal étant effectuée dans les conditions de la norme NF EN 196-1 ; - La maniabilité (norme NF P 18-452) mesuré e sur le mortier du béton est comparé sur mortier normal (NF EN 196-1). La comparaison doit répondre aux exigences définies dans le tableau ci-dessous : - La teneur en C3A doit, dans les conditions normales de déroulement de chantier (temps de transport), être adaptée à la nature des granulats. Elle répond aux conditions du tableau ci-dessous : <table><tr><th>Valeur moyenne de la maniabilité sur mortier normal (NF EN 196-1)</th><th>Écart maximal à cette valeur moyenne</th></tr><tr><td>supérieure à 10 s</td><td>10 %</td></tr><tr><td>inférieure à 10 s</td><td>2 s</td></tr></table> <table><tr><th>Nature des granulats</th><th>Température ambiante prévue sur le chantier (en °C)</th><th>Teneur en C3A du ciment (en %)</th></tr><tr><td rowspan="2">Siliceux (90 %)</td><td>25 < t < 30</td><td>< 6</td></tr><tr><td>t < 25</td><td>< 6</td></tr><tr><td rowspan="2">Silico-calcaires</td><td>25 < t < 30</td><td>< 7</td></tr><tr><td>t < 25</td><td>< 8</td></tr><tr><td rowspan="2">Calcaires (90 %)</td><td>25 < t < 30</td><td>< 10</td></tr><tr><td>t < 25</td><td>< 12</td></tr></table> Dans le cas où une des caractéristiques précédentes du ciment ne répond pas à ces prescriptions, des dispositions particulières doivent être prises lors de la mise en place du béton, notamment : ▪ Adaptation de la quantité de plastifiant (généralement réducteur d'eau ; ▪ Ajustement plus strict de la consistance du béton, ▪ Limitation du temps de transport (en limitant l'attente devant la machine de répandage), renforcement de la cure, ▪ Surveillance de la vitesse d'ouverture des joints,	Valeur moyenne de la maniabilité sur mortier normal (NF EN 196-1)	Écart maximal à cette valeur moyenne	supérieure à 10 s	10 %	inférieure à 10 s	2 s	Nature des granulats	Température ambiante prévue sur le chantier (en °C)	Teneur en C3A du ciment (en %)	Siliceux (90 %)	25 < t < 30	< 6	t < 25	< 6	Silico-calcaires	25 < t < 30	< 7	t < 25	< 8	Calcaires (90 %)	25 < t < 30	< 10	t < 25	< 12
Valeur moyenne de la maniabilité sur mortier normal (NF EN 196-1)	Écart maximal à cette valeur moyenne																									
supérieure à 10 s	10 %																									
inférieure à 10 s	2 s																									
Nature des granulats	Température ambiante prévue sur le chantier (en °C)	Teneur en C3A du ciment (en %)																								
Siliceux (90 %)	25 < t < 30	< 6																								
	t < 25	< 6																								
Silico-calcaires	25 < t < 30	< 7																								
	t < 25	< 8																								
Calcaires (90 %)	25 < t < 30	< 10																								
	t < 25	< 12																								

- Décalage de l'heure de bétonnage.

Ils doivent être conformes à la norme NF EN 197-1. Pourront être utilisés les ciments à prise normale ou rapide de type CEM I, CEM II, CEM III. Le choix final pour chaque usage ou partie d'ouvrage devra se faire en prenant en compte les performances mécaniques attendues du béton, des conditions climatiques du chantier et environnementales. Le dosage devra être justifié par une étude de formulation du béton à soumettre au Maître d'œuvre pour approbation tout en respectant la valeur minimale requise selon la classe d'exposition (norme EN 206-1).

Pigment/Colorant

Ils doivent être conformes à la norme NF EN 12878 et seront de préférence de la catégorie B.

Le pigment pour la coloration du béton sera de couleur ocre. Il sera introduit dans la masse à la centrale à béton. Le dosage devra être conforme aux recommandations du fabricant. L'entreprise devra préciser l'origine du produit et soumettre la fiche technique produit pour visa du Maître d'œuvre.

Granulats pour chaussée : béton de ciment

Les granulats sont de catégorie C III b selon la norme NF P 18-540 (granulat pour chaussée : béton de ciment).

Les granulats doivent être conformes aux caractéristiques suivantes :

Le coefficient Los Angeles ≤ 30

Les caractéristiques de fabrication des gravillons doivent être conformes à celles indiquées dans le tableau ci-dessous :

Catégorie	Passants (%) à						A ⁴⁾	P
	2 D	1,58 D	D	(d + D)/2 ²⁾	d	0,63 d	Vss	
III	Vsi 100	Vsi 99	Li 85 ¹⁾ Ls 99 e 10	Li 30 Ls 70 e 25	Li 1 Ls 15 ³⁾ e 10	Vss 5	20	2

1) Li 80 si $D \leq 1,6 d$.
2) Ne s'applique que si $D \geq 2 d$ (voir paragraphe 5.4).
3) Ls 20 si $D \leq 1,6 d$.
4) La Vss de A est portée à 25 si $D \leq 10 mm$.

La teneur en éléments coquilliers doit être inférieure à 10%

Les caractéristiques de fabrication des sablons et sables doivent être conformes à celles indiquées dans le tableau ci-dessous :

Catégorie	Passants (%) à				MF	Propreté des sablon et sables PS ou VB _{0/D} ³⁾ Vsi ou Vss	
	2 D	1,58 D	D	0,08 mm			
a ₁	Vsi 100	Vsi 99	Li 80 Ls 99 e 10	Ls 12 e 3 ¹⁾	e 0,6	60 ²⁾	1
1) Ou CV ≤ 20%. 2) 55 pour les roches massives et pour les alluvions d'IC > 50 ; Rappel : il s'agit du nouvel essai d'ES piston sur le 0/2 mm limité à 10 % de fines. 3) Selon prEN 933-9, voir paragraphe 5.5 du présent document ; Rappel : essai sur le 0/2 mm, résultat exprimé sur le 0/D en grammes de bleu par kilogramme de sable.							
L'absorption d'eau doit être inférieure à 5% ; Impuretés prohibées doit être inférieure à 0.1% ; Soufre total doit être inférieure à 1% Teneur en sulfates doit être inférieure à 0.2% Teneur en sulfates solubles dans l'eau doit être inférieure à 0.2% Teneur en chlorure doit être inférieure à 0.2% Le diamètre maximal des granulats devra être inférieur ou égale à 20mm Voir CCTP V4 - Ci-joint le plan des ouvrages. - Les bancs publics sont en béton (L=2 ; l=0.6 ; h=1.2) - La cabine de contrôle est en inox (voir modèle aéroport)							

Date limite des questions : 10 novembre 2022

Date limite des réponses : 12 novembre 2022

Fait à Cotonou, le 31 octobre 2022